

Maire/Président employeur

Les réflexes essentiels pour
sécuriser vos décisions RH
dès le début du mandat



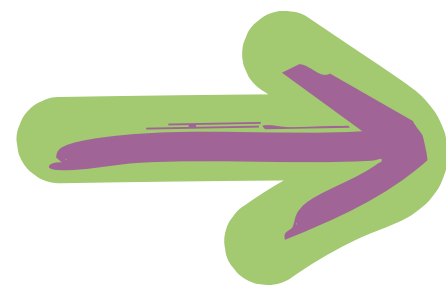
Votre intervenant
Michaël THOMAS
Directeur Général des Services
Centre de gestion de la FPT du Doubs

Depuis votre élection, vous avez changé de rôle



Vous êtes désormais :

- élu
- décideur
- ... et employeur public

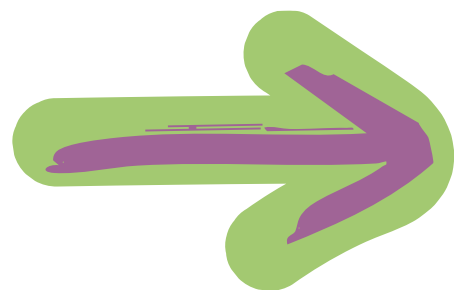


**La plupart des erreurs des élus
débutants viennent de
ce changement mal anticipé.**

Pourquoi ce webinaire ?



- Éviter les erreurs coûteuses
- Comprendre vos obligations
- Gagner du temps
- Sécuriser vos décisions



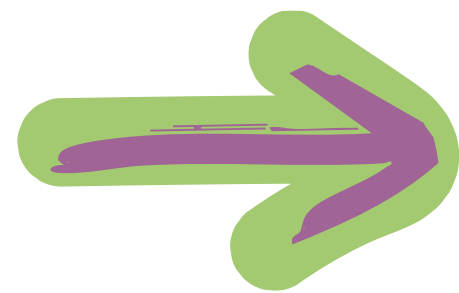
**Objectif : vous donner
les bons réflexes immédiatement**

Maire/Président = Employeur



Vous êtes responsable de :

- Vos agents
- La légalité de vos décisions
- L'impact financier

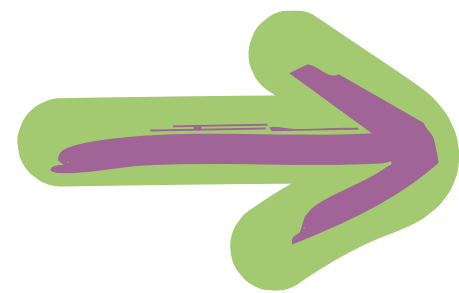


**Chaque décision RH
engage la collectivité
et l'autorité territoriale**

Les risques



- Conflits internes
- Erreurs statutaires
- Mise en cause personnelle
- Recours d'agents



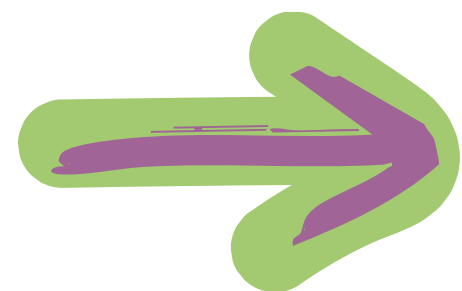
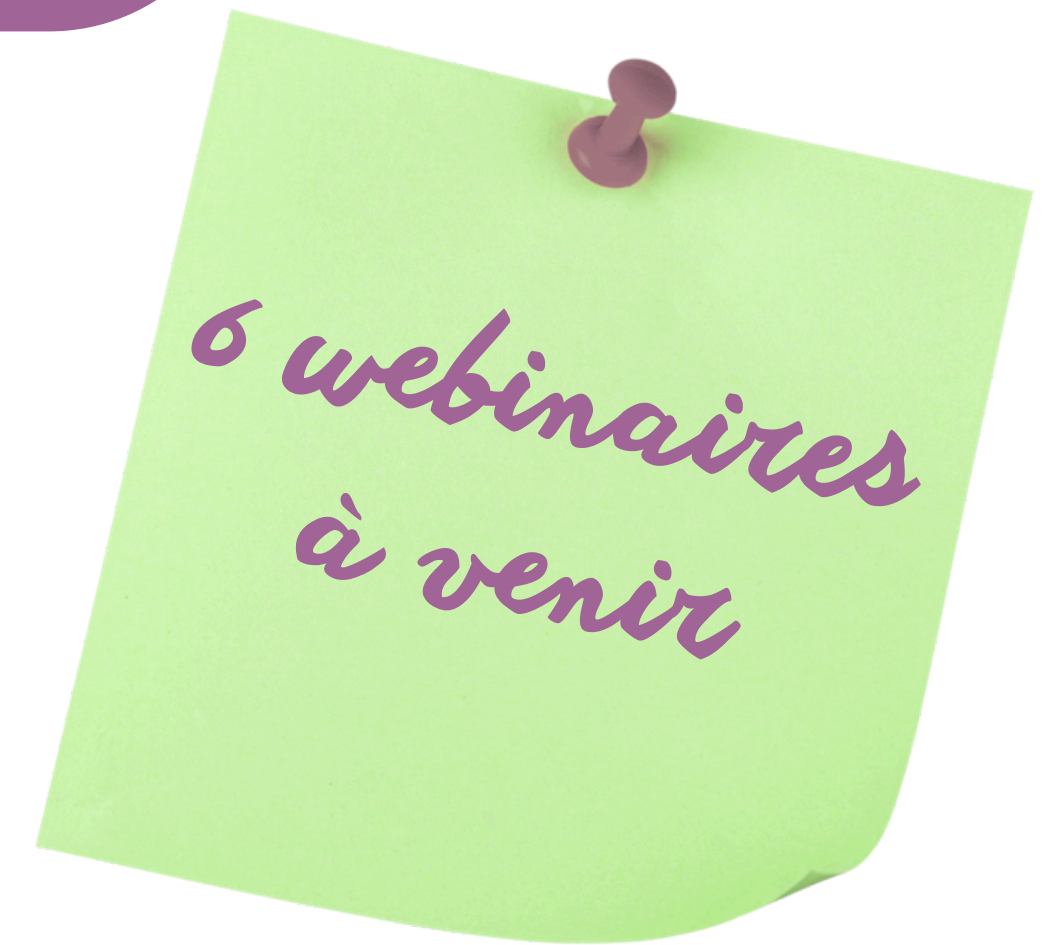
**Une erreur RH = du temps,
de l'argent... et des tensions**

Les 6 décisions clés



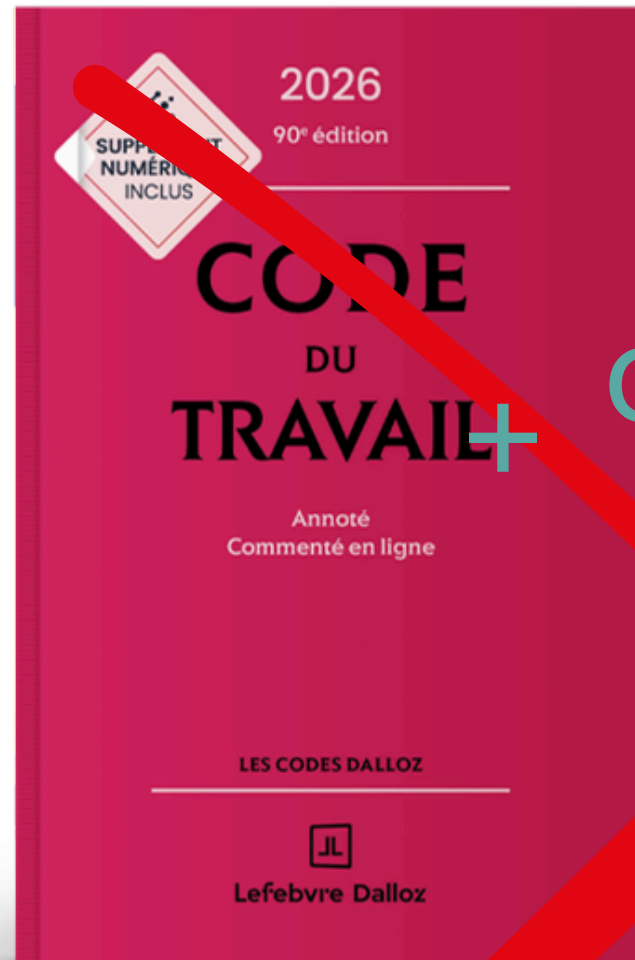
Suivez-moi sur
[LinkedIn](#)

1. Recruter
2. Rémunérer
3. Organiser/manager
4. Évaluer/accompagner
5. Gérer les situations sensibles
6. Prévenir les risques



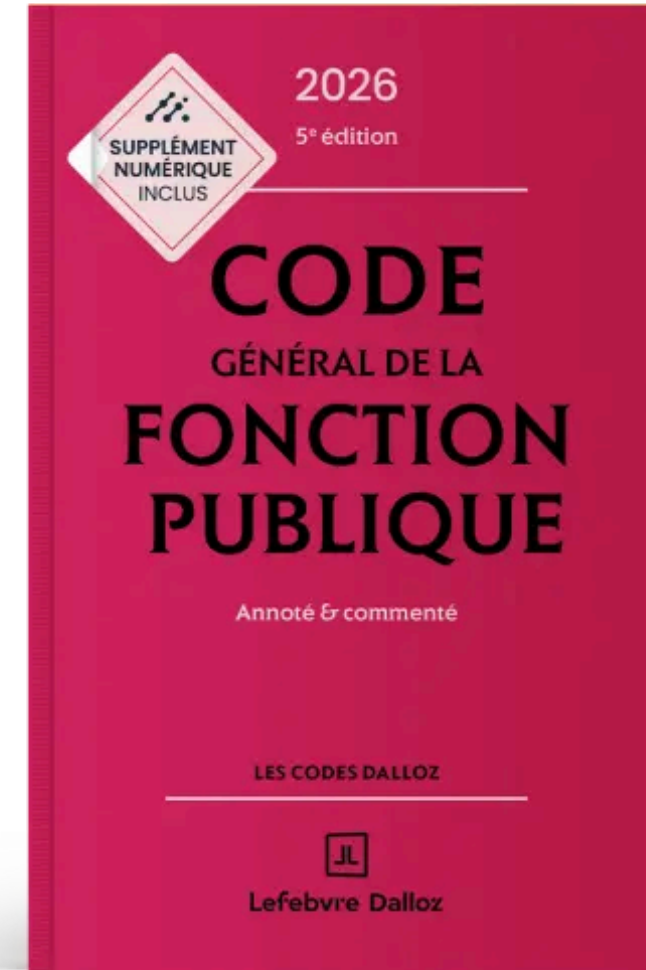
**Votre quotidien
de maire employeur**

Les fondamentaux : des règles spécifiques



conventions
collectives

Prud'hommes



Tribunal administratif

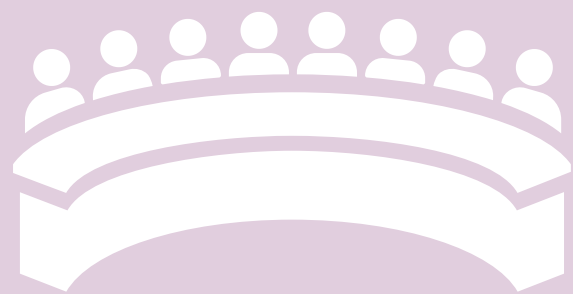
Les fondamentaux : des compétences partagées



**Statut de la
fonction
publique**

→ Lois et
règlements

→ Règles
communes à
tous les agents



**Conseil
municipal**

→ Délibérations

→ Déclinaison
locale du cadre
collectif



Maire

→ Arrêtés et
contrats

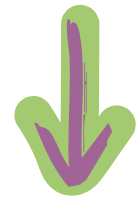
→ Décisions
individuelles

Contrôle de
légalité

Les fondamentaux : Le recrutement



**Egalité d'accès aux
emplois publics**

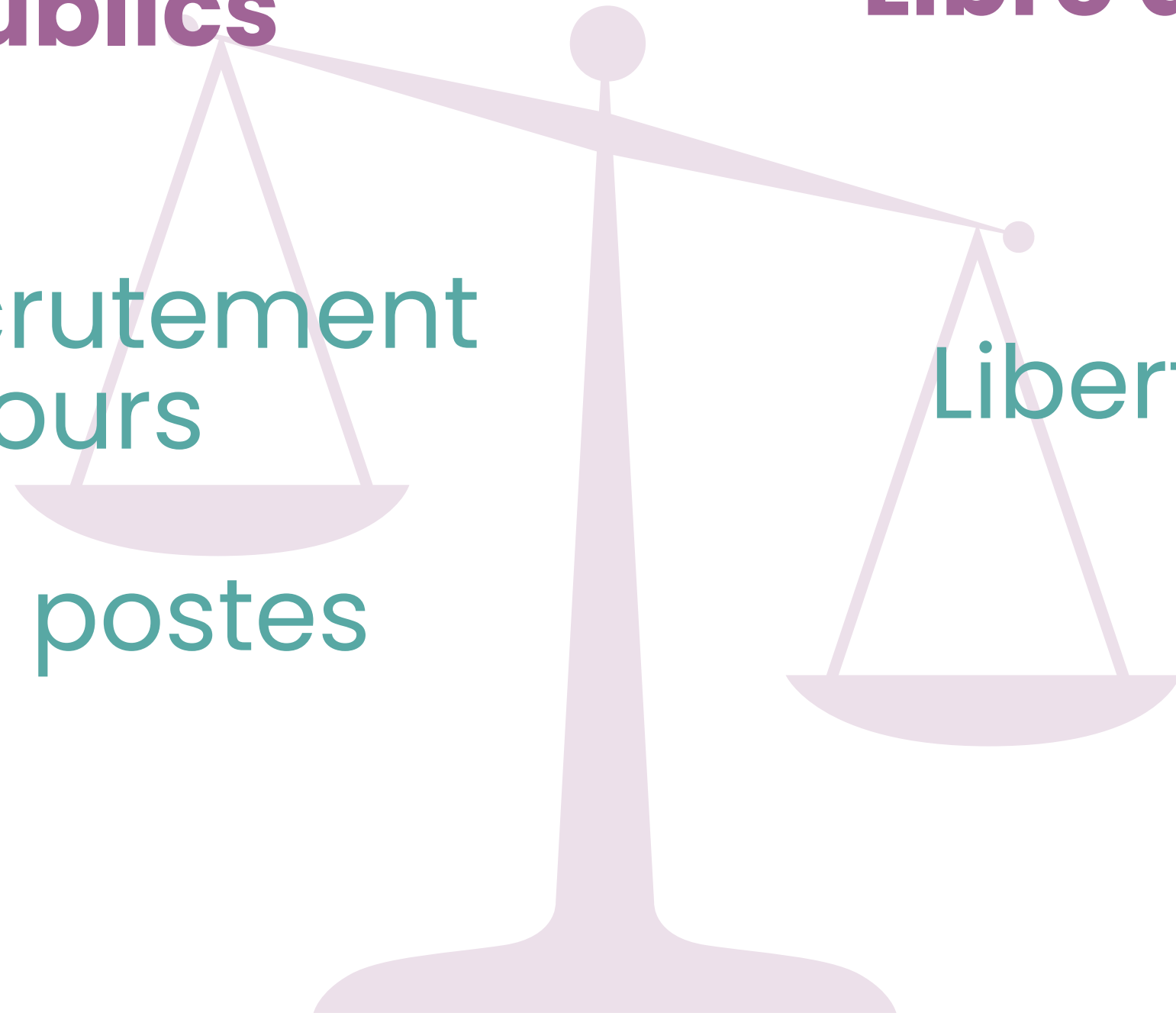


Principe de recrutement
par concours
+
Publicité des postes

Libre administration



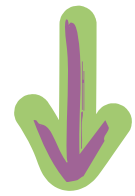
Liberté de choix du
candidat



Les fondamentaux : 2 catégories d'agents



Fonctionnaires



Principe

Titulaires d'un grade

Déroulement de carrière

"Garantie de l'emploi"

VS

Contractuels



Exception

Occupent un emploi

Evolutions salariales
contractuelles

Idée reçue n°

1

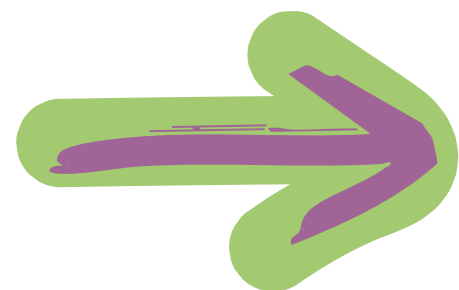


« *Tout est figé dans la fonction publique* »

✓ **FAUX**

Les règles existent, mais elles laissent des espaces de décision :

- organisation des services
- politiques RH
- conditions de travail



Vous pouvez structurer et faire évoluer

Idée reçue n°2

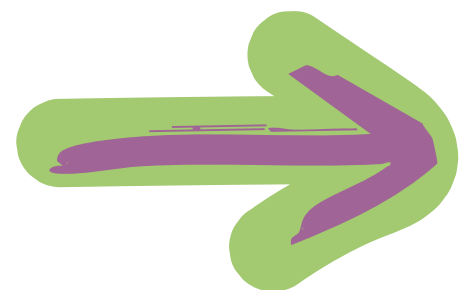


« On ne peut pas moduler la rémunération »

✓ **VRAI** ✓ **FAUX**

Le régime indemnitaire permet d'adapter la rémunération selon :

- les fonctions et responsabilités
- l'expérience professionnelle
- l'engagement et la manière de servir



Vous pouvez reconnaître et valoriser les agents

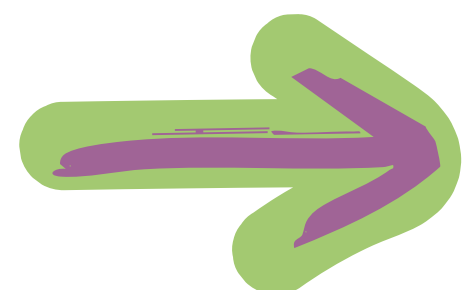
Idée reçue n° 3



« On n'évalue pas la performance dans la FP »

✓ **FAUX**

Les agents font l'objet d'un entretien professionnel annuel, dont l'objet est d'apprécier les résultats, la manière de servir, les compétences et de fixer des objectifs. Cet entretien conditionne les décisions RH (avancement, formation, rémunération, ...)



Vous pouvez fixer des objectifs et en évaluer l'atteinte

Idée reçue n° 4

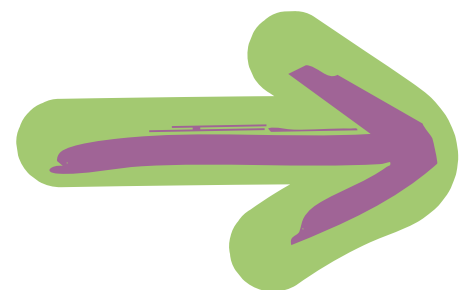


« *Sanctionner est impossible ou trop compliqué* » ✓ **FAUX**

La procédure disciplinaire existe et peut être mise en œuvre lorsque nécessaire.

Elle doit simplement être :

- justifiée
- proportionnée
- juridiquement sécurisée



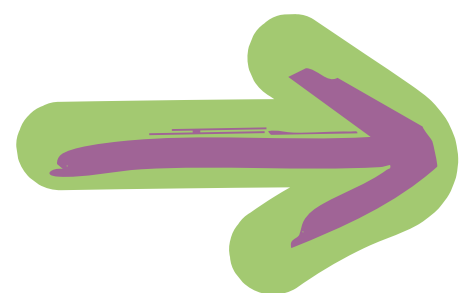
Vous devez faire respecter le cadre

Idée reçue n°5



« On ne peut pas se séparer d'un agent public » ✓ **FAUX**

La fin de la relation de travail est possible dans plusieurs situations : faute, insuffisance, raison médicale, suppression du poste... Ces décisions sont encadrées, mais elles existent et peuvent être mises en œuvre.



Vous pouvez agir mais dans un cadre sécurisé, avec méthode

Idée reçue n°6

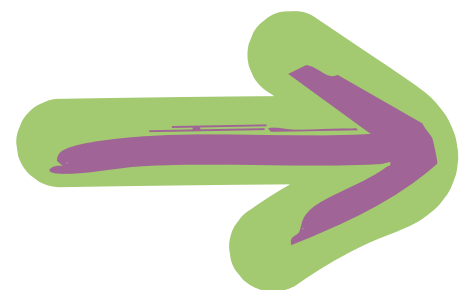


« Il vaut mieux ne pas agir pour éviter les risques »

✓ **FAUX**

Ne pas agir est souvent plus risqué qu'agir :

- conflits qui s'installent
- désorganisation
- perte d'autorité



**Décider au bon moment,
de manière sécurisée**

Idée reçue n°

7

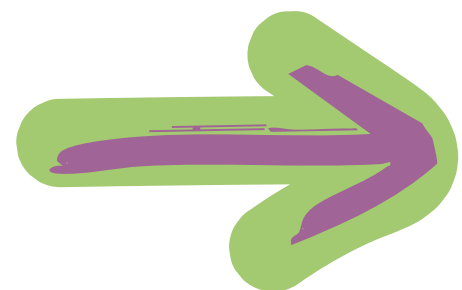


« *Je dois gérer seul les situations RH* »

✓ **FAUX**

Le Maire n'est pas seul :

- services internes
- DGS / RH
- Centre de gestion



**S'appuyer sur
les bons partenaires**

Les erreurs les plus fréquentes



Recruter dans l'urgence

→ Mauvais profil, désorganisation durable

Accorder une prime sans cadre clair

→ Inégalités, tensions, risque juridique

Ne pas formaliser une décision

→ Difficulté à justifier, risque contentieux

Laisser un conflit s'installer

→ Dégradation du climat de travail

Confondre faute, insuffisance et difficulté personnelle

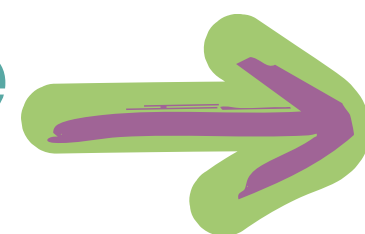
→ Mauvaise réponse, situation aggravée

Gérer seul une situation complexe

→ Décision fragile

Reporter une décision difficile

→ Problème amplifié



Un bon réflexe : le CDG

Le CDG à vos côtés... un établissement public

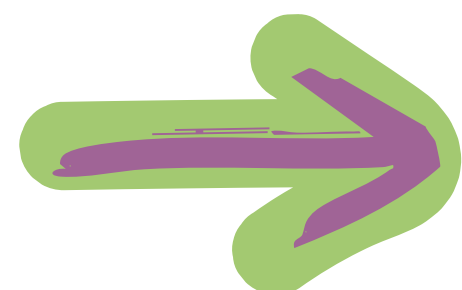


Piloté par des **élus issus de tous les territoires**

50 collaborateurs au service des collectivités

Notre mission :

- **Sécuriser** vos décisions
- Vous faire **gagner du temps**
- Vous **accompagner** dans les situations sensibles



Votre DRH externalisée

Le CDG à vos côtés... dans tous les domaines RH



Appui et conseils RH

Statut
Retraite
Paie
Contentieux
Médiations
Enquêtes administratives
Bilan des ressources humaines
Chômage
Conseil médical
Assurance statutaire
Médecine agréée et de contrôle

Recrutements et évolutions professionnelles

Concours et examens professionnels
Recrutement
Evolution professionnelle et accompagnement aux mobilités
Agence d'intérim

Ethique publique

Conseils et avis déontologiques (agents)
Conseils et avis déontologiques (élus)
Dispositif de signalement d'actes de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes

Santé au travail

Médecine du travail
Prévention des risques professionnels
Inspection en santé et en sécurité au travail
Psychologie du travail
Ergonomie du travail
Protection sociale complémentaire

Le CDG à vos côtés... à tous les niveaux d'expertise



Tiers de confiance

**Fournisseur
de prestations expertes**

Animateur de réseaux

**Centre de ressources
juridiques et techniques**

**Opérateur de production
administrative**

Le CDG à vos côtés... nous suivre



WWW.CDG25.ORG

Notre site internet où l'on peut retrouver le détail de nos prestations, toute notre documentation et nos outils pour les employeurs territoriaux, les référents RH, les agents territoriaux et les candidats à un emploi public.



ACTU'RH

Notre lettre d'information numérique mensuelle destinée aux référents RH. Cette lettre d'information propose un décryptage de toutes les actualités statutaires sous forme de veille juridique avec des notes pratiques, des guides et des alertes sur l'agenda des ressources humaines.



Notre réseau social sur lequel nous communiquons de manière décalée grâce à notre mascotte Doolie avec sur l'actualité des RH, les offres d'emploi de nos collectivités, ...

HORIZON RH

Notre magazine d'information semestriel à destination des employeurs territoriaux destinée à les informer sur l'actualité de la fonction publique territoriale et les services proposés par le centre de gestion.



WEBINAIRE

Un rendez-vous mensuel avec les employeurs territoriaux, les référents RH ou les agents territoriaux sur des thématiques spécifiques



Le CDG à vos côtés... Nous contacter



Pour toutes vos questions du quotidien :

guichet.employeur@cdg25.org

03 81 99 36 36

Le directeur, votre interlocuteur privilégié :

mthomas@cdg25.org

06 16 27 62 44

Des RH alignées pour un mandat réussi



VOTRE PROJET DE MANDAT



Vision politique



Priorités du territoire

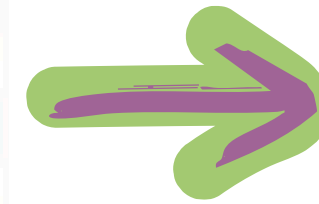
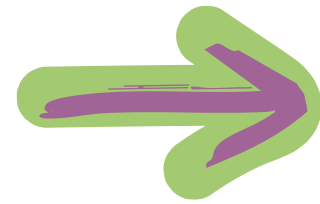


Engagements auprès des habitants



TRADUCTION RH NÉCESSAIRE

Besoin d'organisation, de compétences et de moyens humains pour mettre en œuvre vos engagements.



DES SERVICES PUBLICS PERFORMANTS

- ✓ Agents engagés et fiers de leur mission
- ✓ Organisation efficace et agile
- ✓ Qualité du service rendu aux habitants
- ✓ Réactivité et efficacité des services
- ✓ Confiance des habitants dans leur collectivité



UN MANDAT RÉUSSI

Au service du territoire et de ses habitants

**Merci pour
votre participation**



**A vos côtés
pour réussir
votre mandat !**